

CERTIFICAT DE LOCALISATION

Concernant le lot 434-348 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal.

Propriété de: Les Constructions G.R.T. Inc.

Je soussigné, François Anglehart, arpenteur-géomètre, certifie:

1. Que le 9 février 1988, j'ai procédé à l'arpentage de la propriété de Les Constructions G.R.T. Inc., comprenant le lot ci-dessus mentionnés du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, ceci pour les fins d'une vente et d'un financement.

Il est à noter que ce document ne doit pas être utilisé pour une autre fin sans une autorisation écrite du soussigné.

2. Les Constructions G.R.T. Inc. sont propriétaires dudit lot pour l'avoir acquis de monsieur Georges Tremblay dans un acte passé devant maître Gilbert Lord, notaire, le 21 septembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 3 octobre 1984 sous le numéro 3520634.
3. Le lot 434-348 a été subdivisé par monsieur W.E. Lauriault, arpenteur-géomètre, et déposé officiellement le 7 février 1968.
4. La propriété à l'étude est de figure irrégulière; elle est constituée du lot 434-348, qui se décrit comme suit:

Borné vers le nord par le lot 434-347, vers l'est par le lot 434-277 (boulevard Châteauneuf), vers le sud par le lot 434-349 et vers l'ouest par les

lots 434-414 et 434-495; mesurant, selon le cadastre, 80 pieds vers le nord, 45 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 1786.08 pieds vers l'est, 80.03 pieds vers le sud, 45.01 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 1704.29 pieds vers l'ouest; contenant en superficie 3600 pieds carrés.

Il est à noter que les titres, le cadastre et l'occupation concordent.

5. La bâtisse érigée sur ladite propriété est un édifice contenant sept logements. C'est une construction de trois étages, avec parement extérieur en brique et en pierre, reposant sur une fondation en béton, dont tous les murs sont indépendants sauf les murs nord et sud qui sont mitoyens et portant le numéro civique 7731, boulevard Châteauneuf.

L'édifice est situé à l'intérieur des limites de cet emplacement.

6. La position de la bâtisse est conforme, aux règlements de construction et de zonage en vigueur dans les limites de la ville d'Anjou.

- 7.1 La propriété située au nord dudit lot, soit le lot 434-347, sur lequel est érigé un édifice de trois étages avec parement extérieur en brique et en pierre, et portant le numéro civique 7741, boulevard Châteauneuf, possède les vues suivantes sur l'immeuble à l'étude:

Sur le mur est, soit à l'avant de l'immeuble:

- a) Une galerie aux premier, deuxième et troisième étages située à 2.60 pieds de la ligne de division et donnant des vues directes.

7.2 Sur la propriété à l'étude, j'ai noté les vues suivantes:

Des vues sur le lot 434-347:

Sur le mur est, soit à l'avant de l'immeuble:

- a) Une galerie aux premier, deuxième et troisième étages située à 2.50 pieds de la ligne de division et donnant des vues directes.

Des vues sur le lot 434-349:

Sur le mur est, soit à l'avant de l'immeuble:

- a) Une galerie aux premier, deuxième et troisième étages située à 2.60 pieds de la ligne de division et donnant des vues directes.

7.3 La propriété située au sud dudit lot, soit le lot 434-349, sur lequel est érigé un édifice de trois étages avec parement extérieur en brique et en pierre, et portant le numéro civique 7721, boulevard Châteauneuf, possède les vues suivantes sur l'immeuble à l'étude:

Sur le mur est, soit à l'avant de l'immeuble:

- a) Une galerie aux premier, deuxième et troisième étages située à 2.50 pieds de la ligne de division et donnant des vues directes.

8.1 Une servitude de non-commercialisation a été créée par Steinberg Limited et Metropolitan Shopping Centre Limited dans un acte passé devant maître Seymour Elkin, notaire, le 2 mai 1958 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 24 mai 1958 sous le numéro 1337591.

- 8.2 Une servitude de non-accès à la route Transcanadienne a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal le 13 février 1964 sous le numéro 1727690.
- 8.3 Une servitude d'usage non-commercial a été créée par Angel Construction Limited et Metropolitan Shopping Centre Limited dans un acte passé devant maître Solomon Bierbrier, notaire, le 26 février 1968 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 26 février 1968 sous le numéro 2045356.
- 8.4 Il existe une servitude enregistrée en faveur de la commission Hydro-Electrique de Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada dans un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 2 mai 1968 sous le numéro 2060218.
- Cette servitude affecte la partie ouest du lot 434-348 sur une lisière de 5 pieds de profondeur par toute la largeur dudit lot.
- Cette servitude implique un droit de superficie.
- 8.5 Il existe une servitude en faveur de Quebec Naturel Gas Corporation dans un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 19 juin 1968 sous le numéro 2071609.
- Cette servitude affecte la partie ouest du lot 434-348 sur une lisière de 5 pieds de profondeur par toute la largeur dudit lot.
- Cette servitude implique un droit de superficie.
- 8.6 Une servitude de vue a été créée par Canada Permanent Mortgage Corporation et Angel Construction Limited dans un acte passé devant maître L. André

Bourbeau, notaire, le 16 septembre 1968 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 18 septembre 1968 sous le numéro 2090701. Cet acte stipule que:

"That certain emplacement known and designated as subdivision 434-349.

With the building thereon erected bearing civic number 7721, Chateauneuf Boulevard, the north-east wall whereof being mitoyen.

With and subject to the right in favour of and against the said property to maintain as they presently exist three galleries in the front wall of the said building and similarly to maintain as they presently exist three galleries in the front wall of the building erected on the adjoining property to the north, the said adjoining property being known and designated as subdivision 434-348, said galleries being closer to the line of division between the said two emplacements than permitted by law, a servitude established by destination of the proprietor upon and in favour of the property presently hypothecated and upon and in favour of the adjoining emplacement to the north. "

- 8.7 Une servitude de vue a été créée par Canada Permanent Mortgage Corporation et Angel Construction Limited dans un acte passé devant maître L. André Bourbeau, notaire, le 16 septembre 1968 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 18 septembre 1968 sous le numéro 2090703. Cet acte stipule que:

" That certain emplacement known and designated as subdivision 434-347.

With the building thereon erected bearing civic number 7741, Chateauneuf Boulevard the north-east and sous-westerly walls whereof being mitoyen.

With and subject the right in favour of and against the said property to maintain as they presently exist three galleries in the front wall of the said building and similarly to maintain as they presently exist three galleries in the front wall of the building erected on the adjoining emplacement to the south-west, the said adjoining emplacement being known and designated as subdivision 434-348, the said galleries being closer to the line of division between the said two emplacements than permitted by law, a servitude for this purpose and to this effect being hereby established by destination of the proprietor upon and in favour of the property presently hypothecated and upon and in favour of the adjoining emplacement to the south-west. "

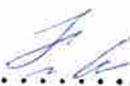
9. Aucune réserve pour fins publiques ni servitude apparente n'affecte ladite propriété.
10. L'immeuble n'est pas un ensemble immobilier au sens de l'article 45 de la loi 107 relative à la Régie du logement et n'est pas inclus dans l'aire de protection d'un bien culturel. La propriété à l'étude n'est pas incluse dans une zone agricole.

Les distances mentionnées dans le présent certificat de localisation sont en pieds (M.A.), le tout tel que montré sur le plan ci-annexé.

Rédigé à Montréal, le onzième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-huit et conservé dans mon greffe sous le numéro cinq mille cent quarante-trois de mes minutes.
(Minute: 5143: Dossier: 4383)


.....
François Anglehart
Arpenteur-géomètre

Vraie copie de l'original


.....
François Anglehart
Arpenteur-géomètre

FA/sdl

Il est recommandé que le document ne soit pas utilisé
 ailleurs pour une autre fin sans une autorisation
 écrite du souverain.
 Vente et financement

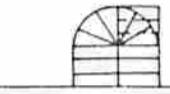
434 - 495

434 - 414

R.: 1704.29' A.: 45.01'

SERV. H.O., B.C.M. Gaz

434 - 348
 S: 3600 pi²



gal. au 1^{er}, 2^e et 3^e

434 - 349

434 - 347

3 étages
 brique et pierre
 no. civ.: 7721

3 étages
 brique et pierre
 f. béton
 no. civ.: 7731
 7 logements

3 étages
 brique et pierre
 no. civ.: 7741

mur. moyen

mur. mitoyen

gal. au 1^{er}, 2^e et 3^e a 2.5'

gal. au 1^{er}, 2^e
 et 3^e a 2.6'

perron

gal. au 1^{er}, 2^e
 et 3^e a 2.5'

gal. au 1^{er}, 2^e et 3^e a 2.6'

17.0'

R.: 1786.08' A.: 45'

Boul. CHÂTEAUNEUF
 434-277

Echelle: 1" = 10' (M.A.)

Levé effectué sur le terrain le 9 février 1988

CADASTRE PAROISSE DE LONGUE-POINTE
 DIVISION D'ENREGISTREMENT: MONTRÉAL
 MUNICIPALITÉ: VILLE D'ANJOU
 LOT(S): 434 - 348

OBJET: CERTIFICAT DE LOCALISATION

J. L.
 VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL

RÉDIGÉ À MONTRÉAL LE 11 FÉVRIER 1988
 PAR: *François Anglehart*
 FRANCOIS ANGLEHART
 ARPENTEUR-GEOMETRE

DESSINÉ PAR: D.P.
 DOSSIER: 4383
 MINUTE: 5143

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT NUMÉRO

434-348

CADASTRE DE

Paroisse de Longue-Pointe

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE

Montréal

MUNICIPALITÉ

Ville d'Anjou

Numéro civique:

7731, boulevard Châteauneuf

DOSSIER: 4383

MINUTE : 5143

Montréal, le 10 février 1988

514-388-1982



François Anglehart
ARPENTEUR GÉOMÈTRE